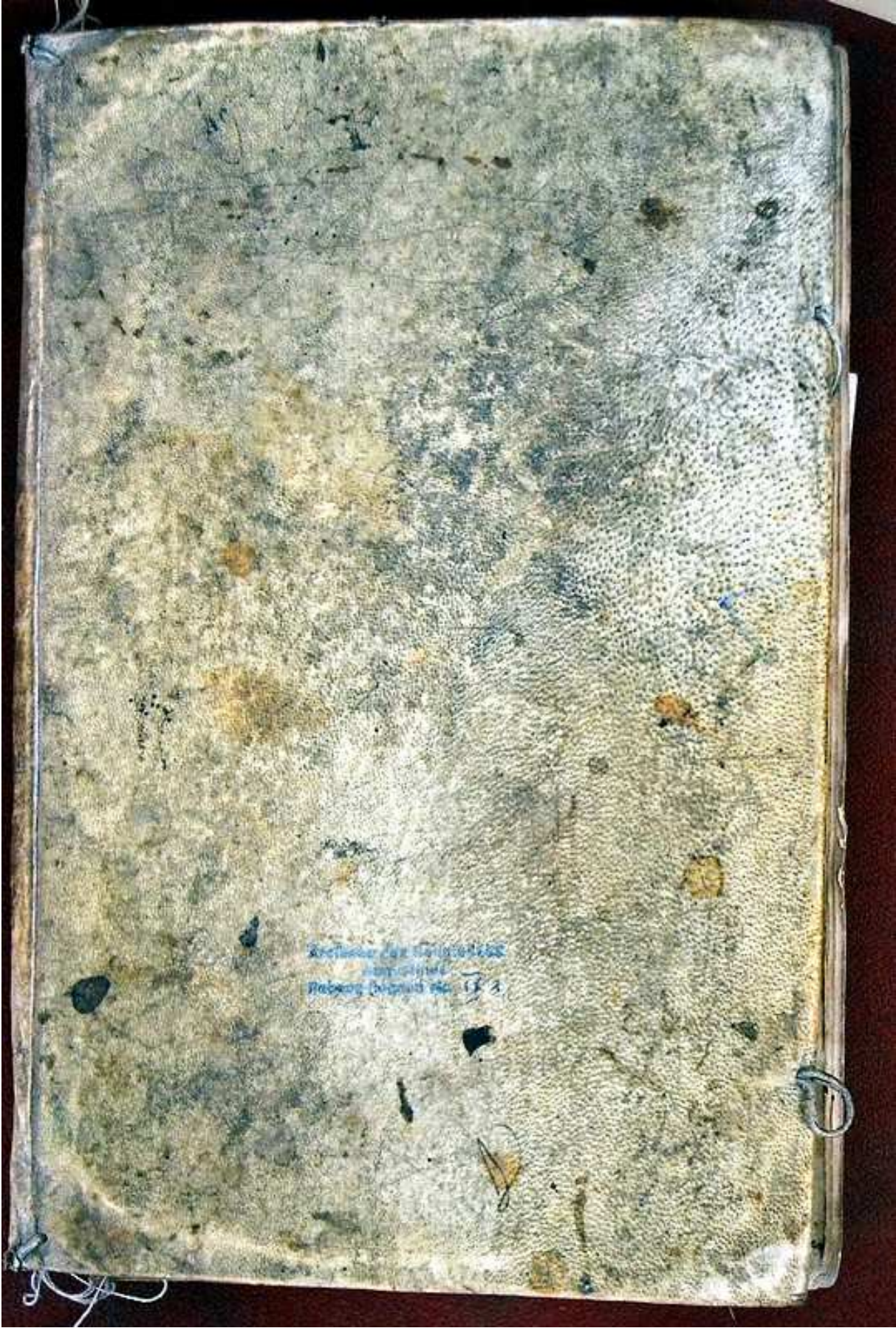


**acpas-1500-1700-registre conférie trinité-hospice**



Kochbuch für die Kaiserliche  
Küche  
Hofburg (Jahres No. 173)



Registre de la Confrérie de l'adorable  
Trinité erigée au Cloître de Rebecq par  
le Révérendissime Augustin de Perry Ministre  
du Couvent de Leine. ordre de la très sainte  
Trinité et de la Rédemption des captifs, et  
provincial de la province de picardie ou basse  
Allemagne &c, comme il conste par la Lettre  
d'institution datée du 20 juillet de l'an 1711, et  
approuvée le 17 octobre de la même année par  
Monsieur de Courache Vicaire Général de Malines,  
pendant le siège Archiepiscopal vacant.

Les Religieuses de ce Couvent, qui se faisoient  
inscrire <sup>dans cette même confrérie</sup> ci devant au Monastere d'Orival ordre de la  
très sainte Trinité; ne pouvant plus suivre cet usage,  
à cause de la suppression dudit Ordre dans le pais Bas  
faite par l'Empereur Joseph II vers l'an 1782, et desirant  
de perpetuer ladite Confrérie dans leur maison, jugerent  
à propos de former ce Registre l'an 1805 pour elles et  
autres habitants du même cloître seulement, comme  
il est ~~insigné~~ <sup>insigné</sup> dans la lettre ci dessus mentionnée contenant  
l'établissement de cette Confrérie dans cet hôpital dit  
le Couvent des Religieuses en Rebecq. C'est ce que j'atteste  
J. Étienne Talon Religieux de la ci devant  
abbaye d'Abbaye confesseur de cette maison.  
Fait audit hôpital le 7 juin 1805.



Noms de Religieuses  
et dates de cette maison  
inscrites dans le registre

Mme. Marie Joseph  
L'abbaye de...

Mme. Marie Anne...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Noms des autres habitans  
de cette maison inscrites dans  
le registre d'habitans

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...

Mme. Marie...  
De la...  
inscrite le 20 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 25 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 29 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 30 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 31 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 1er sept 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 2 sept 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 3 sept 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 4 sept 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Le 5 mars 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 10 mars 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 15 mars 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 20 mars 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 25 mars 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 30 mars 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 1er avril 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 2 avril 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Archives des Religieuses  
Augustines  
Ebocon Regime No 14

Mme. Marie...  
inscrite le 15 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 16 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 17 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 18 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Mme. Marie...  
inscrite le 19 aout 1701  
en qualité de...  
et hospital.

Le 25 aout 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 30 aout 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 1er sept 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 2 sept 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 3 sept 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

Le 4 sept 1701...  
inscrite en qualité de...  
et hospital.

le 25 gbre 1820 Saur  
Marie Cecile le Maire.

de Perunet.

Saur Marie monique  
De redder de bruelles  
inserte le 12 Fevrier  
1823

verte folium

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint, illegible handwriting]*

*[Faint, illegible handwriting]*



Sœur Josephine Van  
leemput native de  
weddemaet inscrite  
le 25 novembre 1826

Sœur Elisabeth minne  
native de Goisteduc  
inscrite le 25 novembre  
1826

Sr Marie Joseph  
Bonchedu native  
de viane inscrite le  
31 may 1828

Catharine Du Bois  
native de Soignies,  
inscrite le 25 novembre  
1828

Desiree De vos native  
de inscrite le  
25 novembre 1828.

Sœur Pauline Vandergheynst  
native de Renain inscrite  
le 25 novembre 1839.

Sœur Rosalie Duquetne, native  
de Draine-le-comte, inscrite  
le 25 novembre 1839.

Julie . . . . . servante  
native de H. l'abbaye, inscrite  
le 15 mai 1842.

Sœur Marie Euphrosine Darbi  
native de Bierenne le 25 Nov.  
1844

Sœur Marie Cath. Brognion  
native de Thufrilles inscrite le  
28 janvier 1845.

Sœur Marie Julienne Buisson  
native de Thaurie, inscrite le 12 juil.  
let 1857.



Vigesimâ nonâ octobris anni 1817  
à Lutherismo ad fidem romano-catholi-  
-cam conversa Anna Dorothea Julia  
millings-dorffern, germana braslaviensis  
in Silesia, ætatis quadraginta octo  
annorum, uxor Jacobi Josephi Brancart  
ex rebecq, abjuratione facta, sub conditione  
baptizata est. item eadem die penitentia  
Sacramentum sub conditione & Eucharis-  
-tiam recepit & demum ritu catholico  
matrimonio juncta est. hæc omnia ex  
commissione ordinarii in templo Sancti-  
-martialium in rebecq peracta sunt  
quod testor

J. Bertrand director

Le 19 de may 1824 fut benie la deuxième  
cloche donnée par le Souverain avec permission  
de Mgr l'Archevêque, elle fut nommée  
Jean Henri le Barcin fut Mr Jean  
Peyssens curé de Wisbecq & Saur Henrielle  
Clement ancienne Dame Prieure du  
couvent de Rebecq quod testor

J. Bertrand



Registre de l'entrée  
Sortie ou décès des  
malades de l'hospitat  
de Rebecq  
commencé le 1<sup>er</sup> Janvier 1828.

---

Archives des Religieuses  
Augustines  
Rebecq-Rognon No 151.







2.  
 Auctoritate ad Terrarum inferioris Proprietate, proinde  
 et et Regendum de nobilium opibus. Cum  
 proinde omnia et singula illibata penam per  
 moniam supplicamus humiliter servamus in  
 Civitate Lutetiae a Dno nostro, Dno Philippo, Dni  
 gratia Cameracensi Episcopo ut ipse sigillum suum  
 una cum sigillis nostris, qua presentibus appen-  
 dimus apponeat dignetur in satisfactionem et  
 executionem presentium. Et nos per Dni gra-  
 tiam Cameracensis Episcopi ad supplicationem con-  
 formi magistri et Conventus sigillum nostrum pre-  
 sentibus firmis apponi una cum sigillis Doctorum ma-  
 gistri et Conventus in executionem presentium.  
 Datum anno Dni millesimo trecentesimo

Philippus, bourgeois de Cambrai, empesché par les biens de son  
 diocèse, archidiaque & Officier de Cambrai de donner et de tenir la  
 règle qui en avait été faite par le Curier de Rebecq, tant pour  
 les frères qui y étoient, promettant de l'avoir pour agréable.  
 Ce qui s'est fait par lui-même, le 20 d'août 1308.

Philippus susceptorum divina gratia Cameracensis Officium sub Cameracensi  
 salutem in Dno. Cum ex parte nobilium Dominus Dominus Henricus  
 Dominus de Aynghem quondam certam regulam ad quos fratrum et sor-  
 dum quondam hospitalis in terra Westm. Maritus quondam a dicta Di-  
 cesi quondam de Aynghem in villa de Rebecq nostra Cameracensis die  
 Ceteris de bonis suis fundati et competentes dotati et etiam auctoritate con-  
 tra confirmati, sicut et ipsam regulam confirmari auctoritate nostra in  
 Dno, exhibitis in talibus solemnitatibus adhibendis, potestatem fieri  
 et etiam supplicationem, Nos sequentes cura hoc intendere aliis  
 vestris et salutis vestre ad nos negotios non modicum impeditur, et  
 vestra discretione et fidelitate vestris, vobis dandi, concedendi et  
 confirmandi regulam certam ad quos fratrum et sororum dicti hospiti-  
 talis qua de cetero tenentur et utantur, et faciendi auctoritate  
 nostra ordinaria omnia et singula que cura hac et ea tangentes  
 necesse fuerit seu etiam optima et que in his facerentur, si  
 personaliter cura hac vacare possemus, tenore presentium committi-  
 mus Nos nostras. Datum et actum sub sigillis nostris anno Dni  
 millesimo trecentesimo octavo, tertio die Octobris.

Archives des Religieuses  
 Augustines  
 Rebecq-Rogon No 18, 1



Le 31 de may 1792, le Cometaire qui estoit au  
 jardin d'en haut depuis environ 30 ans, ou sont  
 enterrees Soeur marie anne de perceval, Sr  
 Augustine michelle Brioult, et Sr marie Rosalie  
 fin et ainsi que plusieurs pauvres femmes de cet  
 hôpital et plusieurs Domestiques, fut changee et  
 et placée avec deux pierres sepulcrales qui estoient  
 a l'autre Cometaire; dans la verges joindant l'Eglise  
 et benit le même jour, par Monsieur le reverend  
 Doijen Vander est

Archives des Religieuses  
 Augustines  
 Rebecq-Rognon No 121.

Haec sunt praesentis litterarum inspectis et auditis  
 Pater et Conventus fratrum Monachorum ordinis S. Au-  
 gustini in Congha salutem in Domino cum notitia  
 veritate. Munitate nostra tunc presentium ve-  
 luntate epi notum quod nos dicti Pater et Conventus  
 terram illam seu annonas quam Petrus dictus  
 Episcopus de Roskilde nobis antedictis prae-  
 sentibus post disceptum tunc in unis sua  
 suppetia possidendum in juram. Benedictum  
 Cantuar. et apud nos, venerimus Nobil. Dominus  
 et illustr. Elector. Dominus Maria gaudam  
 Dominus de Ranga pro quodam Summa prae-  
 sentis usque quam dicta nobis Dominus nobis  
 in paratis Delatus sua et legitime justis. Et  
 nos supradicti Pater et Conventus ad monitionem  
 justis et legitime habimur de Roskilde a  
 dicta terra seu annonas et anni jus quod nobis  
 in postumum Competere poterat in eadem nos antea-  
 ritate antedictam Dominam in possessionem corpori  
 sui tunc sine annone suppetis instata, quatenus in  
 nobis erat, possimus et videmus sicut suendum esse  
 et patet fini Communitas est Conventus. Datus anno  
 Domini MCCC. mens Februarii. In usus hi testimonium  
 nos Pater et conventus supradicti sigilla nostra praesentibus  
 duntaxat apponenda  
 et nos frater Henricus Pater Praesentis, cum dicto Pater  
 et Conventus Conventus supradictos in usus nova operis  
 eadem sua Conventus dictam Conventum in usus  
 non ratum et quatenus habemus et sigilli nostri manibus  
 confirmamus. Datum ut supra







# CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

## TARIF DES VOYAGEURS SUR LES CHEMINS DE FER.

### DISCOURS

DE M. LE COMTE FÉLIX DE MÉRODE.

Archives des Religieuses  
Augustines  
Rebecq-Rognon No 1

Messieurs,

S'il est un fait incompréhensible en administration publique, c'est qu'un gouvernement qui reconnaît, avoue et proclame un déficit dans ses finances assez considérable pour exiger la création de six à huit millions d'impôts nouveaux, regarde comme des adversaires les représentants zélés qui se livrent à de laborieux calculs, afin d'obtenir, d'une entreprise très-onéreuse pour l'Etat, des résultats plus favorables et par conséquent de nature à réduire autant que possible les charges nouvelles annoncées.

MM. Dumortier, de Man, Vermeire ont cherché à remplir cette tâche ardue et bien ardue certainement, puisque au lieu d'être secondés par le gouvernement, celui-ci met au contraire en jeu tous les moyens de rendre leurs efforts impuissants.

Si quelque raison plus susceptible de controverse que d'autres arguments, est présentée par les défenseurs d'une amélioration des recettes du chemin de fer, elle est au plus tôt saisie par les organes du ministère. Ils emploient à la détruire toute leur habileté, ils la concentrent en quelque sorte pour accabler ces raisons moins convaincantes; mais les arguments les plus décisifs sont passés sous silence ou légèrement effleurés, et c'est ainsi qu'au lieu d'éclairer le débat on l'embrouille à plaisir et on triomphe alors au milieu de l'obscurité qu'on a produite, comme si la plus belle victoire était venue couronner le combat.

L'honorable M. de Man a rappelé tous les précédents législatifs concernant le chemin de fer; il a démontré l'intention formelle des chambres qui ont voté cette création, de ne pas engager le pays dans une dépense qui entraînerait des surcharges d'impôts. Il a rappelé les assurances ministérielles qui non-seulement promettaient d'équilibrer les frais par les recettes, mais encore annonçaient un bénéfice important pour le trésor.

Ainsi, dans la séance du 17 mars 1854, M. Rogier affirmait que les produits payeraient largement les intérêts du capital et qu'on qués à l'entreprise; et maintenant, le ministre soutient que l'on doit être peu soucieux de 52 millions.

ont enlevé toute question de la seconde série des chemins de fer dont plusieurs personnes demandaient la mise en concession privée, les champions de la directe intervention de l'Etat soutinrent encore que ce serait lui ravir un bénéfice et ôter aux contribuables une juste espérance de suppression d'une partie des impôts, tant on pouvait compter sur des recettes en bénéfice, loin d'avoir à craindre des pertes.

Maintenant, messieurs, toutes ces paroles passent comme non-venues et le gouvernement les traite comme des phrases dont les dupes seuls peuvent se souvenir et qui ne méritent plus la moindre attention.

Le chemin de fer, c'est la félicité par excellence, c'est la gloire, c'est l'honneur de la Belgique; on ne doit plus s'inquiéter de ce qu'il coûte.

Honte aux rétrogrades qui ne comprennent pas que la locomotive et le wagon, copiés sur la locomotive et le wagon inventés dans l'empire britannique, rendent la Belgique impérisable dans l'histoire! Quant à moi, je l'avoue, messieurs, je n'étais pas si fier quand le général Négrier, d'honorable mémoire, assurait, il y a deux ans, que si on lui ordonnait de marcher de Lille sur Bruxelles avec dix mille hommes, il y serait en trois jours. Faites à l'exagération de ces paroles la part que vous voudrez, toujours est-il que si nous menons les voyageurs et les marchandes noblement, c'est-à-dire à perte, nous sommes loin de traiter aussi généreusement nos moyens de défense. Ceci, du reste est inévitable, car un gouvernement, cocher à ses dépens et voiturier en déficit, ne sera jamais guerrier.

Le gouvernement prussien s'était donné le monopole des diligences, mais avec profit, bien entendu, et loin de se charger de dettes accablantes au moment d'une menace de guerre, il avait dans son trésor une réserve pour la crise éventuelle, et les chemins de fer de la monarchie prussienne ne coûtent rien ou comparativement très-peu à l'Etat.

Qu'on attaque la Prusse, elle saura mettre ses troupes sur pied. Qu'on

attaque la Belgique, non plus avec une bande lancée au hasard, mais sérieusement avec de vrais soldats, avant de réunir les siens, elle aura à subir, non-seulement le déficit actuel de ses chemins de fer, mais un déficit double et triple; car les transports cesseront, se réduisant du moins, au plus strict nécessaire; et le contribuable, fût-il écrasé d'emprunts forcés, ne pourra, dans un moment de détresse, suffire à la fois à combler le déficit, à rembourser les bons du trésor et à soutenir l'entrelien d'une respectable armée.

Aussi, messieurs, j'ose le dire hardiment, s'il est un pays au monde qui ne devrait pas être propriétaire et exploitant d'un vaste réseau de chemin de fer, c'est l'Etat belge, le plus exposé de tous à une invasion prompte, le plus intéressé à posséder des finances en bon ordre, parce qu'il doit être toujours en position de mettre immédiatement son armée sur pied de guerre, et que le premier moyen de se défendre par les armes, est la possession de l'argent disponible sans délai.

L'indépendance de la Belgique, sans cette condition, est un vain mot et toute la fantasmagorie de prétendue gloire, résultant de la possession et de l'exploitation ruineuse d'un chemin de fer par un ministre des travaux publics, qu'il s'appelle Dechamps ou Van Hoorebeke, n'importe, disparaîtra avec la rapidité d'un wagon, au premier choc sérieux que subira le pays. Ce sera là un fait et un fait brutal sans doute que les plus fines subtilités de la chicane n'arrêteront pas, comme elles parviennent à écarter la comparaison des tarifs des chemins de fer français, mis en regard des nôtres.

Hier, l'honorable M. Dumortier vous a démontré à quel point ces tarifs étaient différents, puisque les prix de diligence, c'est-à-dire de première classe en Belgique, sont parfois au prix des wagons en France, et toujours au moins intermédiaire entre les prix des wagons et des chars à bancs, et que le taux des wagons en France est double ou presque double du prix des wagons en Belgique.

Pendant le Français voyageur n'est pas plus riche que le Belge riverain des chemins de fer, et j'ajoute que le Belge qui n'est pas riverain des chemins de fer de l'Etat et qui n'a pour circuler dans son rayon habituel que des voitures ordinaires, dont l'Etat ne prend nul souci, n'est pas plus riche que son compatriote qui possède à sa porte la voie ferrée.

J'ajoute encore que le Français, voyageur riverain d'un chemin de fer, tarifié par les compagnies, s'estime heureux d'être transporté lestement aux prix qu'elles ont fixés et qu'il est loin de se plaindre. Pourquoi donc le Belge, favorisé du même avantage, se plaindrait-il de ce qu'on lui ferait payer la juste rémunération du même service rendu?

Je voudrais qu'on m'expliquât comment le Belge, éloigné des chemins de fer, peut être capricieusement soumis à de nouveaux impôts, parce qu'il plaît au gouvernement belge de ne pas imiter le régime des compagnies, dont aucune n'imité la munificence de nos ministres à l'égard des riverains de chemins de fer.

Je voudrais qu'on m'expliquât, d'autre part, ce qui empêche les compagnies de croire que plus les tarifs sont bas, plus l'exploitation est profitable. C'est là un problème que M. Van Hoorebeke et consorts n'abordent jamais, et lorsqu'on le pose devant eux, ils se rejettent sur ce que les compagnies n'ont point d'entrailles paternelles pour les voyageurs comme l'Etat, qui, en vertu de cette même paternité, crée de nouveaux impôts peu paternels pour ceux qui restent chez eux ou n'ont à leur portée que les voitures exploitées par l'industrie privée.

Le régime paternel, selon moi, est celui qui ne prend pas abusivement et sans nécessité aux uns pour donner aux autres, surtout pour donner aux mieux dotés; car il est évident que même les tarifs français de chemins de fer fournissent une locomotion infiniment préférable et plus économique que celles que procurent les meilleurs véhicules traînés par des chevaux; et la preuve de ce fait, c'est que partout en France on désire la préférence pour obtenir les lignes ferrées.

De ces observations je conclus, messieurs, au moins en faveur du tarif de M. Vermeire, en attendant que d'autres mesures d'une politique plus prévoyante soient adoptées.

*Je résume maintenant les arguments de M. de Man et de M. Rogier. M. de Man soutient que l'Etat ne doit pas engager le pays dans une dépense qui entraînerait des surcharges d'impôts. Il a rappelé les assurances ministérielles qui non-seulement promettaient d'équilibrer les frais par les recettes, mais encore annonçaient un bénéfice important pour le trésor. Ainsi, dans la séance du 17 mars 1854, M. Rogier affirmait que les produits payeraient largement les intérêts du capital et qu'on qués à l'entreprise; et maintenant, le ministre soutient que l'on doit être peu soucieux de 52 millions.*

*Je résume maintenant les arguments de M. de Man et de M. Rogier. M. de Man soutient que l'Etat ne doit pas engager le pays dans une dépense qui entraînerait des surcharges d'impôts. Il a rappelé les assurances ministérielles qui non-seulement promettaient d'équilibrer les frais par les recettes, mais encore annonçaient un bénéfice important pour le trésor. Ainsi, dans la séance du 17 mars 1854, M. Rogier affirmait que les produits payeraient largement les intérêts du capital et qu'on qués à l'entreprise; et maintenant, le ministre soutient que l'on doit être peu soucieux de 52 millions.*



De ablativis

Ablativus dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus...

De genitivis

Genitivus dicitur ab genitivus... in genitivo dicitur ab genitivus... in genitivo dicitur ab genitivus...

Ablativus dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus...

De hisse rebus

De hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus...

Ablativus dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus...

De hisse rebus

De hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus...

Ablativus dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus... in ablativo dicitur ab ablativus...

De hisse rebus

De hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus...

De hisse rebus

De hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus... in hisse rebus dicitur ab hisse rebus...

Archives de... No 15

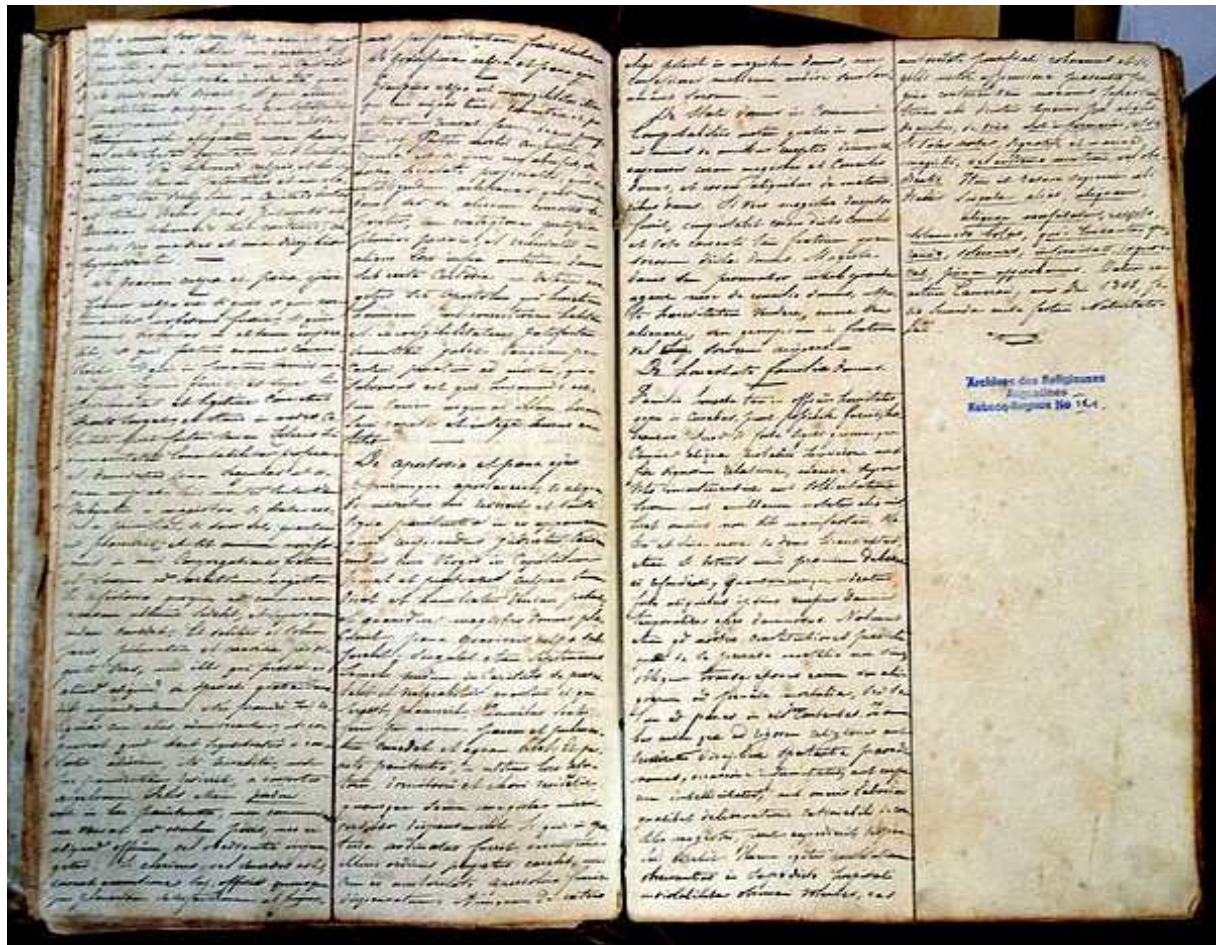












Archives des Religieuses  
Boulogne  
Manuscrit No 14.







Mortuaires des Confesseurs de ce cloître  
Depuis l'an 1700.

Le 15<sup>e</sup> juin 1741 est décédé  
R. P. Cyrien Vander Haeghen  
Religieux de l'Abbaye de Middelburg  
de l'Ordre des Prémonstrés âgé de  
62 ans confesseur de cette maison envi-  
ron 11 ans et puis fait prêtre de  
Douchent près de Breda en plus  
de 10 ans. R. S. P.

Le 27 janvier 1742 est mort de R.  
P. Gilles Martin Religieux de  
l'Abbaye de Bonne Espérance et  
de l'Ordre des Prémonstrés âgé de 79  
ans confesseur de cette maison pendant  
36 ans. R. S. P.

Le 17<sup>e</sup> mars 1743 est mort de R. P.  
Engelbert Donaux Religieux de l'Abbaye  
de Bonne Espérance âgé de 75  
ans confesseur de cette maison pendant  
36 ans. R. S. P.

Le 28<sup>e</sup> Juin 1748 est décédé de R. P. Eugène  
Religieux de l'Abbaye de Bonne Espérance  
de l'Ordre des Prémonstrés âgé de 75  
ans confesseur de cette maison pendant  
36 ans. R. S. P.

Le 2<sup>e</sup> Janvier 1769 est décédé  
de R. P. G. G. G. Religieux  
de l'Abbaye de Bonne Espérance  
de l'Ordre des Prémonstrés âgé de 70 ans  
confesseur de cette maison pendant  
10 ans et puis curé de Breda R. S. P.

Le 1<sup>er</sup> Mars 1769 est décédé de  
R. P. André Troncken Religieux  
de Bonne Espérance de l'Ordre des  
Prémonstrés; ayant été confesseur  
de cette maison et puis curé de  
Breda pendant 10 ans et plus de 70 ans  
plus de quarante ans. R. S. P.

Le 3<sup>e</sup> de mai 1782 est  
décédé de R. P. P. Pierre  
Vincent Delmaris Religieux  
chanoine Régulier de l'Ordre  
de St. Augustin; ayant été  
confesseur des Religieuses ho-  
pitaillères de cette maison;  
pendant 10 ans et a été le  
Bequines près de Breda pen-  
dant 15 ans et puis R. P.  
Pierre de la maison de  
Breda pendant 20  
ans; âgé de 84 ans jubilaire  
de 14. R. S. P.

Archives des Religieuses  
Augustines  
Rebecq-Burgum No 154

Le premier jour de l'année 1782  
de l'Ordre des Prémonstrés; ayant  
été confesseur de cette maison pendant  
10 ans et puis curé de Breda pendant  
10 ans et plus de 70 ans plus de  
quarante ans. R. S. P.

Le 26 Janvier 1805 est décédé de  
R. P. G. G. G. Religieux  
de l'Abbaye de Bonne Espérance  
de l'Ordre des Prémonstrés âgé de 75  
ans confesseur de cette maison pendant  
36 ans. R. S. P.

Le premier Juin 1814 est décédé le  
Révérend Dom Simon Tachon  
Religieux de l'Abbaye de Breda  
et curé de cette maison pendant  
10 ans. R. S. P.

Le 22 Mars 1814 est décédé  
de R. P. G. G. G. Religieux  
de l'Abbaye de Bonne Espérance  
de l'Ordre des Prémonstrés âgé de 75  
ans confesseur de cette maison pendant  
36 ans. R. S. P.

Le 7 Octobre 1813 est décédé  
de R. P. G. G. G. Religieux  
de l'Abbaye de Bonne Espérance  
de l'Ordre des Prémonstrés âgé de 75  
ans confesseur de cette maison pendant  
36 ans. R. S. P.

Archives des Religieuses  
Augustines  
Rebecq-Burgum No 154



Augustin Desvignes  
Religieux de Bonne esperance  
1721 Confesseur de tous

OBITS et ANNIVERSAIRES Du Couvent de Polisy

et les Religieux de Saint Romangus que la <sup>fray</sup> Doyne quitte Chantilly  
qui font le tort et entrent en  
catholice

JANVIER

2 de Janeselle Agnelle laque  
elle

20 de Dominique Moutonne  
et autres au nombre de 23 nées  
en quatorze le 26 de sept 1634

Le 28 de janvier 1694 est  
decedee pour Agnesdine  
dame prieure agee de 90  
ans pressee de 15

28 de Nicolas plauelle en  
l'obitair. Baudouille

Le 30 de janvier est decedee  
du jourd'hui qui n'estoit sans catholice  
la fille et dont il avoit la fille  
devenue de son mariage, cest  
entree dans catholice par de  
l'antel et n'estoit en l'an 1634

Le 15 jan vier 1721 est  
decedee pour Marie Françoise  
doyne de Polisy de 70 ans  
agee de 72 ans entree  
dans cette eglise

3 de Marie Gille Thede Avignone  
cependant pour lui sent et les  
autres de chaque mois pour lui  
et les Prieurs. Il a 60 ans  
Nisse charnelle il deceda 1625  
il fut marié la femme Moutonne par sa  
femme avec la femme pour le mariage  
24 de Marie Guillaume  
2 de Jacques prieur a 3  
Petron Moutonne epouse

nota que cette restauration fut entree  
cette des marches de maître autel qui  
qui les tombes fut epouse dans les  
cette eglise sont que celles des prieurs  
prieurs: quant on fit la restauration  
en l'an 1667

Archives des Bénédictins  
Amonts  
Rebecq-Nogent No 58-1



Fevrier

3 Aniversaire des parrains et parraines de Jean Baptiste un g leons. Messe chanté.

4 de M<sup>re</sup> Galle veuve de M<sup>re</sup> de V<sup>re</sup> et de M<sup>re</sup> de V<sup>re</sup> leons. Messe chanté.

5 de Beatrix. p<sup>re</sup> pair et des leons  
5 de Henry Bourgeois de la femme.

6 de Riehart et de la femme  
7 de Jehan le parrain et de la femme  
8 de Jean de Beatrix de la femme.

21 de M<sup>re</sup> Nicolas pasteur d'ouvrois

29 M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> des Amis de Galle  
mergit Portant. Maroy  
Jean de. M<sup>re</sup> de. Elisabeth  
pasives et le M<sup>re</sup> de Boulanger  
Jadis prouve de le clerc.

le 22 de fevrier 1622 est decede  
le M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>  
le M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>  
ans professé de M<sup>re</sup>.

Mars

1 de Henry de Henry et de la femme

2 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

3 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

4 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

5 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

6 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

7 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

8 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

9 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

10 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

11 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

12 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

13 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

14 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

15 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

16 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

17 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

18 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

19 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

20 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

21 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

22 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

23 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

24 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

25 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

26 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

27 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

28 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

29 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

30 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

3 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

4 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

5 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

6 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

7 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

8 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

9 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

10 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

11 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

12 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

13 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

14 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

15 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

16 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

17 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

18 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

19 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

20 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

21 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

22 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

23 de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup> de M<sup>re</sup>

Archives des B<sup>is</sup> de  
Reims. Registre no 184.











20 Aoust

16: deus gille. vandenmeir et d'afine  
17: deus gille et d'afine  
18: deus gille et d'afine

19: deus gille et d'afine  
20: deus gille et d'afine  
21: deus gille et d'afine  
22: deus gille et d'afine  
23: deus gille et d'afine  
24: deus gille et d'afine  
25: deus gille et d'afine  
26: deus gille et d'afine  
27: deus gille et d'afine  
28: deus gille et d'afine  
29: deus gille et d'afine  
30: deus gille et d'afine  
31: deus gille et d'afine

Septembre

1: deus gille et d'afine  
2: deus gille et d'afine  
3: deus gille et d'afine  
4: deus gille et d'afine  
5: deus gille et d'afine  
6: deus gille et d'afine  
7: deus gille et d'afine  
8: deus gille et d'afine  
9: deus gille et d'afine  
10: deus gille et d'afine  
11: deus gille et d'afine  
12: deus gille et d'afine  
13: deus gille et d'afine  
14: deus gille et d'afine  
15: deus gille et d'afine  
16: deus gille et d'afine  
17: deus gille et d'afine  
18: deus gille et d'afine  
19: deus gille et d'afine  
20: deus gille et d'afine  
21: deus gille et d'afine  
22: deus gille et d'afine  
23: deus gille et d'afine  
24: deus gille et d'afine  
25: deus gille et d'afine  
26: deus gille et d'afine  
27: deus gille et d'afine  
28: deus gille et d'afine  
29: deus gille et d'afine  
30: deus gille et d'afine  
31: deus gille et d'afine

1: deus gille et d'afine  
2: deus gille et d'afine  
3: deus gille et d'afine  
4: deus gille et d'afine  
5: deus gille et d'afine  
6: deus gille et d'afine  
7: deus gille et d'afine  
8: deus gille et d'afine  
9: deus gille et d'afine  
10: deus gille et d'afine  
11: deus gille et d'afine  
12: deus gille et d'afine  
13: deus gille et d'afine  
14: deus gille et d'afine  
15: deus gille et d'afine  
16: deus gille et d'afine  
17: deus gille et d'afine  
18: deus gille et d'afine  
19: deus gille et d'afine  
20: deus gille et d'afine  
21: deus gille et d'afine  
22: deus gille et d'afine  
23: deus gille et d'afine  
24: deus gille et d'afine  
25: deus gille et d'afine  
26: deus gille et d'afine  
27: deus gille et d'afine  
28: deus gille et d'afine  
29: deus gille et d'afine  
30: deus gille et d'afine  
31: deus gille et d'afine

Archives des Bénédictins  
Angoumois  
Mans, le 20 Mars 1871



Octobre

22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

1. de St. Marguerite de la Roche...  
2. de St. Denis de la Riviere...  
3. de St. Germain de la Riviere...  
4. de St. Martin de la Riviere...  
5. de St. Etienne de la Riviere...  
6. de St. Pierre de la Riviere...  
7. de St. Paul de la Riviere...  
8. de St. Jean de la Riviere...  
9. de St. Baptiste de la Riviere...  
10. de St. Louis de la Riviere...

Novembre

1. de St. Martin de la Riviere...  
2. de St. Etienne de la Riviere...  
3. de St. Pierre de la Riviere...  
4. de St. Paul de la Riviere...  
5. de St. Jean de la Riviere...  
6. de St. Baptiste de la Riviere...  
7. de St. Louis de la Riviere...  
8. de St. Germain de la Riviere...  
9. de St. Denis de la Riviere...  
10. de St. Marguerite de la Riviere...

11. de St. Martin de la Riviere...  
12. de St. Etienne de la Riviere...  
13. de St. Pierre de la Riviere...  
14. de St. Paul de la Riviere...  
15. de St. Jean de la Riviere...  
16. de St. Baptiste de la Riviere...  
17. de St. Louis de la Riviere...  
18. de St. Germain de la Riviere...  
19. de St. Denis de la Riviere...  
20. de St. Marguerite de la Riviere...

22. novembre messe chantee pour la Decedee...  
23. Bertrand et a...  
24. messe pour celeberrime...  
25. messe pour le...  
26. messe pour le...  
27. messe pour le...  
28. messe pour le...  
29. messe pour le...  
30. messe pour le...  
31. messe pour le...

1. de St. Martin de la Riviere...  
2. de St. Etienne de la Riviere...  
3. de St. Pierre de la Riviere...  
4. de St. Paul de la Riviere...  
5. de St. Jean de la Riviere...  
6. de St. Baptiste de la Riviere...  
7. de St. Louis de la Riviere...  
8. de St. Germain de la Riviere...  
9. de St. Denis de la Riviere...  
10. de St. Marguerite de la Riviere...

font les obits en general...  
1831...  
1832...



Decembre

17. Pour la fille veuve de  
18. et de ses freres 12 ans.  
Messe offerte

19. Pour Marie D'Angoulem fondatrice  
en compensation de la redempcion  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme  
en l'antre d'isse

20. Pour le frere de la fondatrice  
pour la mesme compensation  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme  
en l'antre de la messe bapteme

21. Pour Jean Collet et sa femme  
en compensation de la redempcion  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme  
en l'antre de la messe bapteme

16. 2 de annos et de l'antre de l'ancien  
bapteme 12 ans leons, et de l'ancien bapteme

17. de Jean frequent  
22 de l'antre de l'ancien bapteme

18. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

20. de Jean de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

21. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

22. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

23. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

24. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

25. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

26. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

27. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

28. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

29. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

30. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

31. de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme

En Decembre 1577 est decedee  
Madame de l'antre de l'ancien bapteme  
12 ans leons, et de l'ancien bapteme  
en ce cloître et enterrée dans  
l'eglise de l'antre

Plan de reglement de l'admission par le bureau  
du docteur, soit de la Faculté de Médecine, soit  
de l'archevêque, ou aux États provinciaux  
ou à l'archevêque (ou à l'archevêque) pour  
convoquer les docteurs à l'admission pour  
être reçus par lui à qui d'abord.

La Direction de l'Hôpital et de la  
rebuz.

Le plan de reglement de l'admission  
de l'archevêque, soit de la Faculté de Médecine,  
soit de l'archevêque, ou aux États provinciaux  
ou à l'archevêque (ou à l'archevêque) pour  
convoquer les docteurs à l'admission pour  
être reçus par lui à qui d'abord.

Archives des Religieuses  
Autonnes -  
Bibliothèque 180 111.

Mais le plan qu'on a présenté  
est de grand mal, car on ne  
peut pas en faire un bon usage  
à moins qu'on ne le change  
entièrement.

Mais le plan qu'on a présenté  
est de grand mal, car on ne  
peut pas en faire un bon usage  
à moins qu'on ne le change  
entièrement.

de l'admission par le bureau  
du docteur, soit de la Faculté de Médecine,  
soit de l'archevêque, ou aux États provinciaux  
ou à l'archevêque (ou à l'archevêque) pour  
convoquer les docteurs à l'admission pour  
être reçus par lui à qui d'abord.

de l'admission par le bureau  
du docteur, soit de la Faculté de Médecine,  
soit de l'archevêque, ou aux États provinciaux  
ou à l'archevêque (ou à l'archevêque) pour  
convoquer les docteurs à l'admission pour  
être reçus par lui à qui d'abord.





et finalement pour toutes les Religieuses Bienfaitrices mortes  
 et amis de la Maison qui font les parts pour lesquels il n'y  
 a pas d'office particulier et qui ont été réduits auant de  
 trois ans. Nombre par lequel l'office a faire, sans l'effect  
 fondation selon qu'il a été ordonné sur le vœu  
 mortuaire par deux Commissaires sur ce députés au  
 commencement du dernier siècle par Messieurs  
 L'Archevêque de Malines

Mortuaire des Religieuses du cloître de Rebecq depuis  
 l'an 1490 concurremment avec les Religieuses

Janvier  
 Le premier de l'an 1492  
 est décédée sœur Christine  
 Lamire âgée de 48 ans  
 autrefois prieure de ce  
 cloître

Le 19 janvier 1496 est  
 décédée sœur Marie Renard  
 gendarme née à Ghoye  
 âgée de 79 ans professe  
 de 56 7 1 p  
 B. B. B.

Le 27 de janvier 1748 est décédée  
 sœur Marie Claire Hosten âgée  
 de 56 ans professe de 37. R. T. P.

Le 9 de janvier 1774 est décédée  
 sœur Marie Jacqueline flamme  
 âgée de 72 ans professe de 54  
 R. T. P. elle étoit native de grande  
 neveu prieur les Lepines qu'on dit  
 f. J. Hanne Doreux hijus her.  
 = petit

1785  
 Le 17 de janvier est décédée sœur  
 Marie Anne Therese De Breussel  
 âgée de 57 ans professe de 35. elle  
 étoit native de Chivelle de la  
 paroisse du saint andré. R. T. P.  
 que attesté f. J. Hanne Doreux  
 son neveu hijus her. 17 janvier

1785  
 Le 29 janvier 1802 est décédée sœur  
 Catherine de Sauter native de l'âge  
 de 79 ans professe de 59. elle étoit  
 R. T. P. qu'on dit f. J. Hanne Doreux  
 son neveu hijus her.

1802  
 1802



fevrier

Le 26 fevrier 1705 est decedee  
Sr Anne Marie pabonotte

Le 26 fevrier 1705 est decedee  
Sr Anne Marie pabonotte  
Regulier de l'Ordre de St. Benoit  
L'abbaye de St. Benoit de  
Mouzon pendant dix ans  
agee de 82 ans jubileuse de

Le 6 fevrier 1713 est decedee Sr. Marie  
Joseph Regnier Dame pucelle pendant  
25 ans agee de 69 ans professe de 25

Le 4 fevrier 1716 est decedee Sr. Marie  
Therese de St. Benoit pendant  
12 ans agee de 29 ans professe de 12

Mars

Le 12 Mars 1705 est decedee  
Sr Jacqueline Logist agee  
de 39 ans professe de 12

Le 6 Mars 1733 est decedee  
Sr Antoinette Felmen agee  
de 54 ans professe de 35

Le 16 Mars 1743 est decedee Sr.  
Anne Thirife de franq Prieure  
de 12 ans agee de 52 ans professe  
de 29. R. S. P.

Le 28 Mars 1752 est decedee Sr  
Maximilienne Lottier agee  
de 78 ans professe de 48

~~Le 11 Mars 1752 est decedee Sr.  
Marie Claude de St. Benoit pendant  
12 ans agee de 29 ans professe  
de 12~~

Le 5 Mars 1750 est decedee  
Sr Angeline St. Benoit native  
de Corraut en ville noiee agee  
de 78 ans professe de 48

Archives des Religieuses  
Rebecq-Bugnot No 14

Avril

Le 24 d'avril 1701 est décédé  
Fr. Gertrude Steurme, converse  
agée de 83 ans

Le 25 d'avril 1715 est décédé  
Fr. Marie Joseph de la Salle  
agée de 40 ans professe  
de 53 jours prieure de cloître

Le 17 d'avril 1727 est décédé  
Fr. Marie Marie Alexis  
De Westmâl, native de mans  
agée de 71 ans, professe de  
52 R. J. B.  
qui atteste f. J. Honn. Dire-  
cteur hujus hospitali

Le 28 avril 1819 est décédé  
Fr. Marie François Buisson  
agée de 81 ans professe de 61  
R. J. B.

Le 30 avril 1819 est décédé  
Fr. Marie Allegende  
née âgée de 48 ans  
professe de 69 ans native  
de Courme-le Comte  
Fr. Gertrude  
Milem?

Mai

Le 4 de mai 1712 est décédé  
Fr. Augustine Clement prieure  
d'opulente deans âgée de 60 ans

Le 22 de mai 1714 est décédé  
Fr. Anne Catherine Lotmans  
agée de 32 ans

Le 22 de mai 1719 est décédé  
Fr. Effense de grave âgée  
de 90 ans

Le 18 de mai 1788 est décédé  
Fr. Marie Rosalie Trinet âgée  
de 31 ans professe de Deurs:  
elle étoit native de Bragnies  
R. J. B. qui atteste f. J. Honn.  
directeur hujus hospitali

Mai

Archives des Religieuses  
de la ville de  
Baboeq, tome No 154.



Le 19 de juin 1797 est décédé  
M<sup>re</sup> Marie Cecile Robin âgée de  
64 ans épouse de M. R. P. B...  
Le premier jour 1814 est vendue  
la somme de 500 livres de l'ancien  
de l'abbaye de Saint-Denis  
de cette maison R. 1. p. 2

Le 19 de juillet 1797 est décédé  
M<sup>re</sup> Anne, Marquise, militaire  
Le 14 de juillet 1799 est vendue  
M<sup>re</sup> Marie Louise de... âgée de 22 ans  
épouse de M. P. P. P.  
Le 27 juillet 1768 est décédé  
M<sup>re</sup> Marie Louise Caillet âgée de  
65 ans, épouse de M. P. P.  
elle étoit native de Sully  
quod attestat f. 27. Hannei Director  
hujus hospiti  
Le 6 juillet 1757 est vendue  
M<sup>re</sup> Marie Louise Lemaire, native de  
Rennes, âgée de 55 ans, épouse de  
M. P. P.

Archives  
Noblesse  
Noblesse de France  
Noblesse de France No 15 A





le 9 Octobre 1790 et décédé à  
Enghien. Marie Catherine  
Sirey née de la Roche  
née de la Roche jadis prieure  
de Cloture.

le 27 1791 et décédé  
de leur mari Joseph  
Fumier âgé de 42 ans  
professe de 60 - philologue  
de 75 ans et qui fut  
Prêtre pendant 30 ans  
R. S. de la Roche. elle étoit  
native de Clerval  
qui étoit f. de la Roche  
hospiti

Le vingt huit Octobre  
mille sept cent quatre vingt  
quatre est décédé à Enghien  
et enterré dans le cimetière de  
la paroisse: leur mari Louis  
Marie maru tante de la Roche  
de l'hôpital de la Roche  
pendant 55 ans, âgé de 75  
R. in par. qui étoit f. de  
Hortus Directeur

Octobre

Le 2 octobre 1825  
et décédé sans mari  
Henriette Clément née  
à Guyot, âgée de 60  
ans professe de 55  
R. S. de la Roche

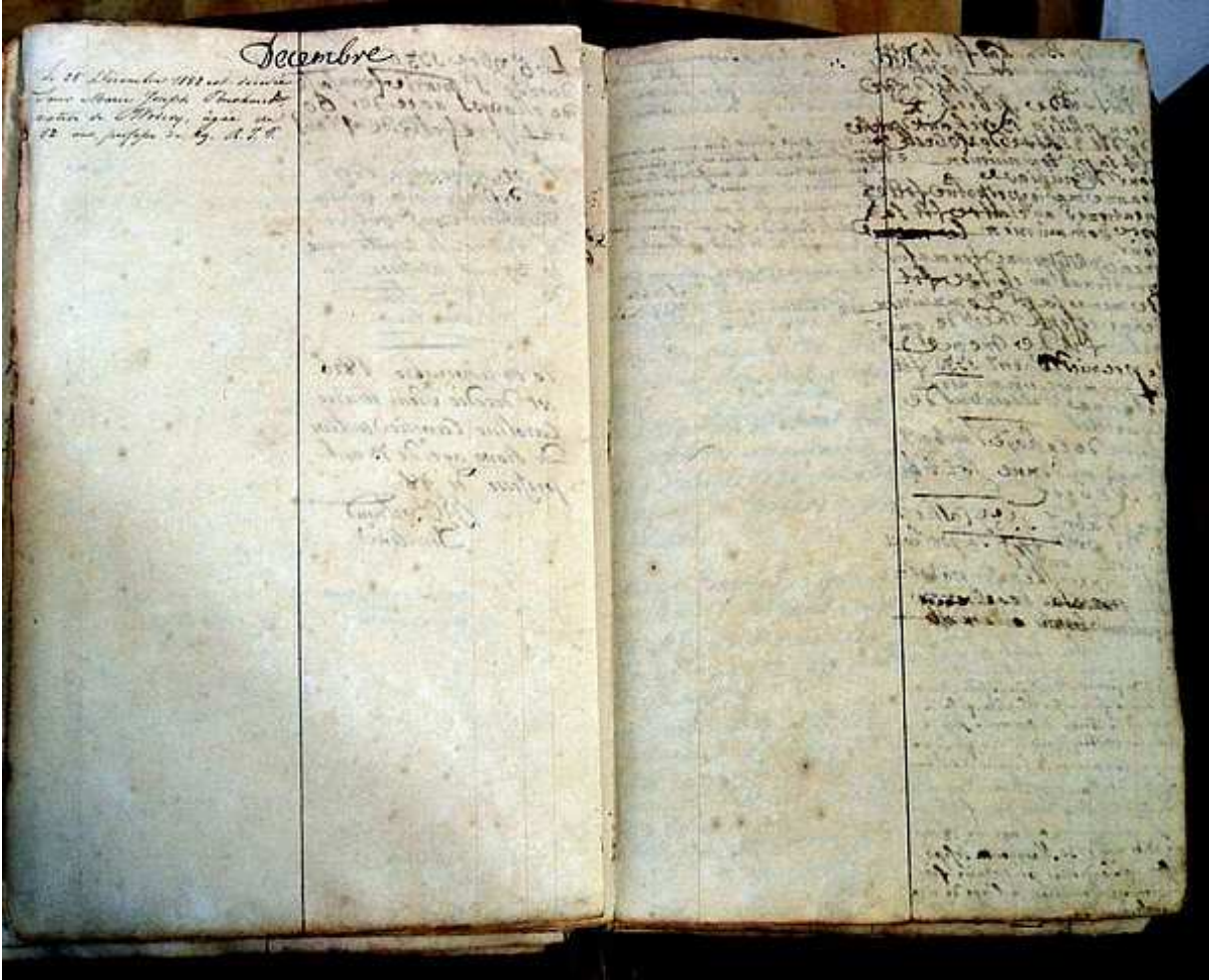
Novembre

Le 5 1776  
docteur 1<sup>er</sup> maître François  
de Charpentier âgé de 60  
ans professe de 47 ans

le 25 novembre 1819  
et décédé sans mari  
Josephine Cyprien native  
de Braine-le Comte, âgée  
de 59 ans professe de  
10 R. S. de la Roche  
Directeur

le 15 novembre 1826  
et décédé sans mari  
Caroline Cuvelier native  
de Hove âgée de 78 ans  
professe de 48  
R. S. de la Roche  
Directeur

Archives des Flandres  
Région de la Roche  
Région de la Roche



Decembre

le 11 Decembre 1781  
à Paris chez M. de la Harpe  
notaire de la Cour, par  
le sieur de la Harpe, notaire de la Cour

Le 11 Decembre 1781  
à Paris chez M. de la Harpe  
notaire de la Cour, par  
le sieur de la Harpe, notaire de la Cour

Le 11 Decembre 1781  
à Paris chez M. de la Harpe  
notaire de la Cour, par  
le sieur de la Harpe, notaire de la Cour





Le premier jour de l'année 1757 Charles...  
 Le jour de Noël de l'année 1754  
 Caroline Sibac fit la première  
 communion au couvent de  
 Rebecq  
 Le 19 d'avril 1758 Gertrude  
 Luyse fit la première com-  
 munion au couvent de  
 Rebecq  
 Le jour de Noël de l'année 1757  
 Caroline Sibac fit la première  
 communion au couvent de  
 Rebecq  
 Le 30 mars 1758 Charles  
 Joseph Legest, petit remontrant  
 natif de Rebecq fit la première  
 communion au couvent de  
 Rebecq  
 Le 20 avril 1758 Charles  
 Joseph Legest, petit remontrant  
 natif de Rebecq fit la première  
 communion au couvent de  
 Rebecq  
 Le 20 avril 1758 Charles  
 Joseph Legest, petit remontrant  
 natif de Rebecq fit la première  
 communion au couvent de  
 Rebecq

Mortuaire Des pauvres et  
 Lan. 1700

Donniquet de ce Couvent de Rebecq

Janvier  
 recit Director pro exequiis  
 des pauvres 3 7 50  
 1705

Fevrier

Le 9 de l'année 1700 est de ce couvent  
 morte une pauvre fille

Le six de fevrier 1704 est de ce couvent  
 morte une pauvre femme  
 de 85 ans

Le 31 de janvier 1777  
 Françoise Lanclot fort âgée  
 native de mons de la paroisse

Le 27 de fevrier 1774 est de ce couvent  
 morte une pauvre femme  
 de 85 ans

Le 20 de fevrier 1774 est de ce couvent  
 morte une pauvre femme  
 de 85 ans

Le 20 de fevrier 1774 est de ce couvent  
 morte une pauvre femme  
 de 85 ans

Le 20 de fevrier 1774 est de ce couvent  
 morte une pauvre femme  
 de 85 ans

Le 20 de fevrier 1774 est de ce couvent  
 morte une pauvre femme  
 de 85 ans

Archives de  
 Rebecq-Bugues No 13



Mars

Le 20 de fevrie 1722 est decede  
petronil vauhel pauvre veuve  
Le 10 de mars 1722 est decede  
Elisabeth Libart pauvre  
fillee agee de 22 ans

Le 9 de mars est decede  
maximilienne Wanguin  
pauvre fille agee de  
54 ans

Le 29 de mars 1723 est  
decede Charles Le coq  
Bourgeois de cette maison

Le 30 de mars milles sept cent  
quatre vingt six est decede  
sage femme de son domicile  
en l'hopital de la rue de la  
on calbal marie colthouze  
Remariée de son vivant  
pauvre fille agee de 74  
ans endormie fille de pierre  
Remariée de marie marie  
vitta Becart enterrée  
au dit hospital en son attelle  
f. de Halarie Durbatou

Le vingt on de mars milles sept  
cent quatre vingt six est decede  
decede vers le deux heures de  
matin en cet hospital de la  
Rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
vives de la rue de la mort de la  
chance de la rue de la mort de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Avril

Le 14 d'avril 1722 est decede  
Denayse pauvre veuve  
Le 15 d'avril 1722 est decede  
Jean de la Roche  
pauvre agee de 91 ans

Le 16 d'avril 1722 est decede  
marie anne Gauderon pauvre  
fillee agee de 63 ans. elle est  
native de la Seine Laubert  
Le 2 d'oct 1723 est decede  
est decede de son hospital de la  
pauvre de son domicile de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Mars

Le 16 mars 1727 est decede  
marie anne Buidinguen  
de son domicile de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Mars

Le onzieme mars 1700 correspondant  
au vingt quatre mars huit de la  
matin en cet hospital de la  
Colombes de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Mai

Le 22 de mai 1724 est decede  
Charles de la Roche  
pauvre agee de 72 ans  
Le 23 de mai 1724 est decede  
Charles de la Roche  
pauvre agee de 72 ans

Le 23 de mai 1724 est decede  
Charles de la Roche  
pauvre agee de 72 ans  
Le 23 de mai 1724 est decede  
Charles de la Roche  
pauvre agee de 72 ans

Le 17 mai 1725 est decede  
Marie Joseph Tellenian agee  
de 72 ans, née de Brunes  
Le Chatelan, veuve de Joseph  
Gailly, enterrée au dit hospital  
de son domicile de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans  
Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans

Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans  
Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans

Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans  
Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans

Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans  
Le 26 mai 1726 est decede  
Elisabeth de la Roche  
pauvre agee de 72 ans

juin

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Le 17 de juin 1722 est decede  
Marie pauvre veuve agee de 90 ans  
elle est native de la Seine de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la  
de la rue de la mort de la rue de la

Archives des Hospices  
Nantes  
Bibliothèque No 11-1

juillet

Septembre  
Aoust

Le 29 aoust 1704 est decedee  
marie Vestier. De Maurice  
pauvre. Defie.

Le 4 aoust 1740 est decedee Marie  
bonne. Salige pauvre fille natif de  
Belouille, vivant lors de Confession  
de cette maison pres de 36 ans, elle est  
agee de 71 ans.

Le 10 aoust 1753 est decedee  
Glaudine Sabi pauvre femme  
veuve

Le 2 aoust 1760, est decedee Marie  
Descolles, veuve de Francois Rivet,  
Native de Rebecq, agee de 75 ans.  
Morte et enterree a l'hopital  
Dieu en Rebecq. R. S. P.

Le 4 aoust 1799 est decedee Marie  
Vestier. Hopital Dieu en Rebecq, enterree  
par le Curé de Rebecq, le 10 aoust 1799.  
Le 10 aoust 1799 est decedee Marie  
bonne. Salige pauvre fille natif de  
Belouille, vivant lors de Confession  
de cette maison pres de 36 ans, elle est  
agee de 71 ans.

Septembre

Le 17 septembre 1704 est decedee  
Marie Vestier. De Maurice  
pauvre. Defie.

Le 26 de 7 fe 1797 est decedee  
Marie Wouters pauvre femme  
veuve de Gilles Samaels, agee  
de environ 88 ans. R. S. P.

Le 7 septembre est decedee Marie  
Marie Dacochet pauvre, fille, natif  
de Rebecq, agee de 68 ans. R. S. P.  
Morte et enterree a l'hopital  
Dieu en Rebecq. Ses parents ont  
fait un service a leur frais au  
dit Hopital. qui est attesté par  
le Curé de Rebecq.

Le 9 septembre est decedee Marie  
bonne. Salige pauvre fille natif de  
Belouille, vivant lors de Confession  
de cette maison pres de 36 ans, elle est  
agee de 71 ans.

Le 11 septembre 1799 est decedee Marie  
bonne. Salige pauvre fille natif de  
Belouille, vivant lors de Confession  
de cette maison pres de 36 ans, elle est  
agee de 71 ans.

Et continué

Archives  
Rebecq - Rebecq No 114

Octobre

Le 17 octobre 1703 est decedee  
marie Josephine Marie, native de  
Rebecq, pauvre, fille de ce chateau  
agee d'environ 42 ans. R. S. P.  
qui est attesté par le Curé de Rebecq.

Le 17 octobre 1703 est decedee Marie  
Josephine Marie, native de Rebecq, pauvre,  
fille de ce chateau, agee d'environ 42 ans.  
R. S. P. qui est attesté par le Curé de Rebecq.

Le 17 octobre 1703 est decedee Marie  
Josephine Marie, native de Rebecq, pauvre,  
fille de ce chateau, agee d'environ 42 ans.  
R. S. P. qui est attesté par le Curé de Rebecq.

Le 17 octobre 1703 est decedee Marie  
Josephine Marie, native de Rebecq, pauvre,  
fille de ce chateau, agee d'environ 42 ans.  
R. S. P. qui est attesté par le Curé de Rebecq.

Le 17 octobre 1703 est decedee Marie  
Josephine Marie, native de Rebecq, pauvre,  
fille de ce chateau, agee d'environ 42 ans.  
R. S. P. qui est attesté par le Curé de Rebecq.

Le 17 octobre 1703 est decedee Marie  
Josephine Marie, native de Rebecq, pauvre,  
fille de ce chateau, agee d'environ 42 ans.  
R. S. P. qui est attesté par le Curé de Rebecq.



Novembre

Le 20 novembre 1775 est née  
Gabriel native de cette maison

Le 23 novembre 1775 est née  
Catherine Courcier pauvre femme  
de cette maison, veuve de philippe  
Allart-ager d'environ 40 ans elle  
est native de genappe en normandie  
Roi: L. aud. adhib. f. 27. Bonne  
Droite hup hospital

Le dix sept du novembre mille  
sept cent quatre vingt sept  
est le midy est deudixen celiboy  
Catherine Vanlathon servante  
en cet hospital age de 32 ans  
elle est native de St martin  
Lorraine fille de Pierre Vanlathon  
Thon et de Jeanne marie van  
lathon enterrée audit hospital  
ce que attestent f. 27. Bonne  
Droite

Le 8 novembre 1784 est décédé  
dans l'hospital de robes marie  
Joseph gabriel native de Hambourg  
le 18 ans abbatisse  
Droite

Le 29 novembre 1785 est  
née marie catharine  
gilliard native de petit  
France

Decembre

Le 10 Decembre 1729 est  
née Marie Catharine  
Witt pauvre fille age 29 ans

Le 2 Decembre 1742 est née  
Geneviève de Hink pauvre  
Droite. Elle est native de  
l'Alsace à la capitale de Strasbourg  
par respect pour Madame la Duchesse  
de Breckenfeld à laquelle elle est  
venue et est parvenue à la cour de  
France elle est native de  
Strasbourg

Le 20 Decembre 1742 est née  
Geneviève de Hink pauvre  
Droite. Elle est native de  
l'Alsace à la capitale de Strasbourg  
par respect pour Madame la Duchesse  
de Breckenfeld à laquelle elle est  
venue et est parvenue à la cour de  
France elle est native de  
Strasbourg

Le 6 Decembre 1785 est née  
marie et morte marie Joseph  
de Wurt veuve de Pierre  
Cumbier, age de 11 ans  
Droite

Le 13 Decembre 1787 est morte  
Geneviève de Wurt  
Droite

Mars

Le 9 Mars 1787 est née  
marie Joseph native de cette  
maison

Janvier

Le 4 Janvier 1789 est née  
marie Joseph native de cette  
maison

Droite

Archives de la Ville de Paris  
Fonds de la Ville de Paris  
Foliotage de la Ville de Paris